



L'assureur de toute une vie

Paris, le 10 décembre 2013

Communiqué de presse

CNP Assurances remet le Trophée APAJH *Ville citoyenne et service public* au Conseil communal des jeunes de Poitiers

A l'occasion de la cérémonie de remise des Trophées APAJH 2013, le 9 décembre 2013 au Carrousel du Louvre à Paris, CNP Assurances a remis le Trophée *Ville citoyenne et service public* au Conseil communal des jeunes de Poitiers en présence de trois ministres.

Partenaire des Trophées APAJH depuis leur création, CNP Assurances est particulièrement sensible à toutes les initiatives favorisant l'insertion des personnes en situation de handicap. En remettant le trophée *Ville citoyenne et service public* au Conseil communal des jeunes de Poitiers, le Groupe réaffirme cet engagement de long terme. 40 jeunes élus du Conseil communal des jeunes de Poitiers, valides et en situation de handicap, ont réalisé un clip pour la semaine *Accessifs* de sensibilisation autour du handicap qui a lieu chaque année depuis 2010 à Poitiers.

La cérémonie a eu lieu en présence de Monsieur Benoit Hamon, ministre de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, de Madame Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé et de Madame Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion.

Entreprise solidaire, CNP Assurances s'attache à intégrer parmi ses salariés les personnes en situation de handicap, quelle que soit la nature de leur handicap – visuel, auditif, moteur –, qu'il soit durable ou relevant d'une affection invalidante. CNP Assurances a engagé un processus d'insertion des personnes en situation de handicap il y a plus de 15 ans, avec un premier accord signé en 1995.

Grâce à une politique volontariste, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap est passé de 3,45 % à 5,88 % entre 2006 et 2012. CNP Assurances a signé un sixième accord – pour la période 2011-2014.. L'accord porte sur le recrutement, l'insertion et sur des mesures d'aide au maintien dans l'emploi, au sein de l'entreprise mais également par le recours aux prestations du secteur protégé. CNP Assurances emploie aujourd'hui près de 150 personnes en situation de handicap. Le Groupe est particulièrement vigilant sur les problématiques de maintien dans l'emploi et d'évolution professionnelle.

CNP Assurances cherche d'autre part à faire évoluer le regard que portent ses salariés et ses dirigeants sur les personnes en situation de handicap, en menant de nombreuses

Contacts presse
CNP Assurances

Florence de MONTMARIN
01 42 18 86 51

Tamara BERNARD
01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

actions de sensibilisation au sein de l'entreprise : conférences, ateliers, rencontres avec des personnes en situation de handicap...

Cette politique en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap s'inscrit dans l'engagement pérenne du Groupe en faveur de la diversité professionnelle, récompensé, dès 2009, par le label Diversité. Le label a été reconduit en 2012 pour une durée de quatre ans.

CNP Assurances est d'autre part partenaire de la Fédération des APAJH depuis la création de l'association en 1962. CNP Assurances a développé pour les adhérents de l'association des garanties « capital autonomie » ou « rente autonomie » en cas de décès ainsi qu'un « plan épargne autonomie ».

À propos de CNP Assurances :

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 951 millions d'euros en 2012. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte 27 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et 14 millions en épargne/retraite.

Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : CNP Trésor. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.

En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

Contacts presse
CNP Assurances

Florence de MONTMARIN
01 42 18 86 51

Tamara BERNARD
01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

CNP Assurances - Siège social : 4 place Raoul Dautry - 75716 PARIS CEDEX 15 - Tél : 01 42 18 88 88 - www.cnp.fr
Société anonyme au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré - 341 737 062 RCS Paris - Entreprise régie par le code des assurances
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS